

Ordre du jour

Approbation du PV du 7 juin 2018 - Actualités de l'INRA - Info sur le rapprochement INRA-IRSTEA - Budget rectificatif 2 (vote) - Projet « séquençage Occitanie Innovation » (vote) - Extension du comité consultatif commun d'éthique INRA-CIRAD-IFREMER à l'IRD (vote) et 3 points d'information.

Après l'approbation à l'unanimité du PV du 7 juin 2018 (incluant la demande de SUD que soit rétablie au PV l'explication qu'au moins une partie des 20 M€ de déficit au résultat 2017 était imputable aux dépenses exceptionnelles occasionnées par la difficile mise en place de GEFI.

Actualités de l'Inra par le PDG

Pesticides. Avec l'annonce par la ministre, le 20 juillet à Angers de la conception et du pilotage d'un grand programme de recherche confié à l'Inra, doté de 30M€ sur 5-7 ans, avec de la recherche plutôt amont (TRL 1 à 4). L'Inra doit produire une proposition de cadrage en novembre. Un appel à projets sera lancé via ANR en 2019. Elargissement à tous les EPST (Inserm, Cnrs, Cirad), aux universités, recherche technique, partenaires professionnels.

Pesticides toujours : commande de la commission européenne pour une réflexion sur le sujet de la part des gros acteurs de la recherche publique agri-agro. Dans ce cénacle, l'Inra porte un changement de posture // Ecophyto en proposant de travailler non pas sur la réduction des pesticides mais pour une reconception des systèmes agricoles en visant directement le 0%. Recherche d'appuis en Europe : Allemagne notamment + une dizaine d'autres pays intéressés (NL, DK, IT...).

Pesticides encore : signature d'un projet de plateforme d'épidémiosurveillance des végétaux pour collecte et analyse de données ; budget « en dur » abondé par les ministères qui permettra d'ouvrir des postes pérennes. Le PDG cite également « *l'engagement de l'institut dans la réduction des pesticides de synthèse* » (via conférence de presse) : biocontrôle (consortium national), mobilisation des UE pour sortir du glyphosate (réunion des DU des IE/UE il y a 15 jours et lancement d'une campagne sur les 4-5000 ha de l'Inra. Commande d'une évaluation de la faisabilité pour chaque UE/IE).

NBT et Crispr-Cas9. Secteur végétal : un outil puissant pour la recherche sur le rôle des gènes. Cela peut être aussi, « dans certains pays », une voie d'amélioration des plantes. Inra ne veut pas rentrer dans le débat réglementaire mais se positionner sur l'usage en recherche. Validation de 6 principes : (1) maintien d'une capacité d'expertise sur l'usage des NBT, (2) techniques indispensables pour la connaissance, (3) en amélioration génétique : choix de traits en relation avec la progression du bien commun (ne pas refaire des OGM résistants aux pesticides), (4) conduite encadrée des expérimentations et création de commission(s) pour valider la sécurité environnementale les projets de recherche en particulier en champs, (5) expérimentations les plus ouvertes possibles (partage de données, agrégation de porteurs d'enjeux), (6) défense du COV et de la non-brevetabilité du vivant.

Europe et International. Candidatures aux appels à projets en augmentations mais taux de succès en baisse car les taux de pression augmentent. Les budgets décrochés augmentent légèrement.

Création de « laboratoires internationaux associés » dont Chine, Inde, Brésil, Canada.

Programme Prioritaires Internationaux : création d'une équipe support dédiée pour porter de grands enjeux globaux dans les négociations internationales. Sols et changement climatique. Gestion durable de l'eau et de l'alimentation. (contexte OneHealth, EcoHealth).

Bruit autour du « rapprochement INRA-CIRAD » et même IRD : pour éteindre l'incendie née de la publication de la lettre de mission, le PDG précise qu'aucune fusion n'est Pas en vue.

Discussion avec CNRS : construction d'une stratégie commune à l'international (thèmes eau, biodiversité, chimie verte, approche prédictive en biologie...). Projet d'un appel à projet commun de 400k€ sur les nouveaux modes de production alimentaires et les mutation alimentaires qui en découlent (lancement au prochain SIAL). Renouvellement accord-cadre INRA-CNRS en 2020.

Science. Le génome du blé séquencé par un consortium de 20 pays réunis dans IWGSC.

Intervention SUD

« Je salue la priorité que vous avez donnée aux efforts de l'Inra sur la réduction des pesticides et notamment les efforts demandés au UE/IE dans un but d' « Etat exemplaire ». Je voudrais cependant revenir sur la technologie Crispr-Cas9, qui est en question dans un accord-cadre dont vous avez fait la publicité cet été avec DuPont. La société DuPont, fusionnée avec Dow Chemicals depuis 2017, est en position dominante sur la détention de brevets concernant les applications de Crispr-Cas9, juste derrière les MIT ou l'université de Harvard et loin devant Monsanto ou Bayer. Lancée très tôt dans la course aux NBT, DuPont Pioneer clamait en 2015 que « toutes les souches DuPont de Streptococcus thermophilus étaient désormais optimisées grâce à la technique Crispr ». Dans le même temps, cette société détenait déjà environ la moitié des parts du marché des ferments lactiques, que nous retrouvons dans nos yaourts et autres aliments. A la suite de l'arrêt de la cour de justice européenne du 25 juillet 2018, qui dispose que la directive sur les OGM s'applique également aux organismes obtenus par des techniques de mutagénèses telles que Crispr-Cas9, nous attendons avec impatience traçabilité et étiquetage afin de savoir quels produits de notre alimentation quotidienne contiennent les ferments « optimisés » de DuPont...

DuPont a cependant encore quelques jokers dans sa manche pour conquérir le marché européen réfractaire aux OGM, auxquels Crispr-Cas9 devait discrètement se substituer en l'absence de réglementation contraignante. L'un deux est de mobiliser la recherche publique européenne à son profit, notamment en France sous couvert de The Microbiome Venture, créée dans le but affiché de nouer des partenariats stratégiques avec des organismes scientifiques publics pour « accélérer le développement de produits », en particulier en nutrition infantile, selon le journal professionnel RIA.

L'Inra met donc ses équipements, ses équipes, et forme toute une génération de doctorants au profit de multinationales dont le seul intérêt est de capitaliser sur « les grandes pathologies de la société moderne », pour continuer à faire leur beurre d'une société de surconsommation, qu'elles ont elles-mêmes contribué à créer, et dont elles aspirent aujourd'hui à tirer l'argent du beurre en proposant toujours plus d'innovations techniques propriétaires : biocontrôle, médicaments, laits infantiles..., financées par les ménages ou par l'assurance maladie. Avec la question : ces recherches ne se font-elles pas aux dépens d'une nécessaire transition vers une alimentation moins transformée et plus accessible ?

Réponse du PDG : nous serons vigilants et tiendrons la ligne des 6 principes. Les partenaires industriels peuvent avoir aussi des intérêts vertueux, faisons-leur en crédit.

Point d'info sur le rapprochement Inra-Irstea

Le PDG précise que les interventions des organisations syndicales et leurs motions seront jointes au rapport qui sera remis aux ministres.

Les grandes lignes des conclusions des 2 COMOP (science et appui) sont présentées par les DG délégué/es respectifs, avec la nouveauté de la création de la DAPP (appui aux politiques publiques) qui n'existe sous cette forme dans aucun des deux établissements.

Le PDG présente l'identité de l'institut unique, « ni une simple absorption, ni une juxtaposition ». La perte du terme « agronomie » s'explique pour mieux recouvrir la réalité des activités avec les

nouveaux collègues. Une réflexion est en cours pour la proposition d'un acronyme et d'un logo (par Marion Guillou + Yves le Bars). Le DG délégué à l'Appui insiste sur l'objectif à terme de viser la bascule vers des SI RH et Finances communs à toutes les structures de recherche, une demande ancienne, qui semble déboucher côté universités.

Le PDG précise qu'il s'agit de propositions qui seront présentées aux syndicats après le retour des Ministères sur le rapport.

Intervention SUD :

« Un point du rapport du COMOP Appui nous interpelle particulièrement. Il s'agit de la question des ressources du nouvel établissement, où il est clairement énoncé que le projet de fusion ne saurait être soutenable sans une augmentation très significative, tant en valeur qu'en volume, des ressources propres contractuelles et non contractuelles d'origine privée, qu'il s'agisse de ventes de biens, de prestations, d'études et d'expertises. Elle est très préoccupante pour la recherche publique, à l'heure où nous avons plus que jamais besoin de recherche non marchande pour innover en matière d'économie de coûts dans les domaines de la santé ou de l'environnement, pour réduire les dépenses de Sécurité sociale, l'endettement des agriculteurs, le préjudice écologique, etc... tout cela participe au bien commun mais quelle place cela aura-t-il dans le modèle économique que vous proposez ? Pour cette raison, je renouvelle l'appel qui vous a été fait de demander la tutelle du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) en charge de l'Environnement.

Dans ses réponses aux interventions, le PDG indique pour les ressources, l'exercice est délicat, il s'agit seulement de projections et pour la recherche non-marchande, il s'agit surtout de rectifier les tarifs des activités d'expertise. Enfin concernant la tutelle MTES : le ministère n'est pas demandeur, mais les COMOPs vont proposer un accord-cadre entre le futur établissement et ce ministère.

Dans leurs interventions :

- le représentant du ministère de l'agriculture (Maaf) se dit vigilant, et cite également le projet de rapprochement des écoles d'agronomie qui est en cours et il faut phaser les deux projets pour mieux faire progresser l'enseignement supérieur agri-agro.

Le représentant du Ministère en charge de l'écologie (Mtes) précise ne pas être habilité à répondre s'agissant de la tutelle. Selon lui, l'accord-cadre est une bonne piste et le fonctionnement bien articulé entre ministères concernés, tutelle ou pas, est essentiel. S'agissant de la recherche non-marchande, l'expertise sur les risques naturels sera très importante dans le futur.

Enfin, la rallonge budgétaire sera instruite et arbitrée à l'échelon ministériel. Le PDG indique que « les fusions ont un coût et nous faisons confiance à nos administrateurs des ministères pour nous permettre d'avancer ».

Le représentant des associations environnementales demande le calendrier de consultation des parties prenantes du conseil d'administration : « on se sent un peu seul, il faudrait élargir ». Le PDG reconnaît que l'agenda est lourd et annonce un projet de création d'un « comité des parties prenantes » pour le futur institut, à construire pour que l'objet soit efficace et non pas déconnecté des réalités. Il propose par exemple de donner une suite aux EGA (atelier 14) courant 2019.

Le second budget rectificatif est voté avec 4 abstentions (1 Sud+ 2 CGT+ 1 CGT agriculture) car nous avons voté contre le budget initial.

L'extension du comité consultatif commun d'éthique INRA-CIRAD-IFREMER à l'IRD est adoptée à l'unanimité.

Projet « séquençage Occitanie Innovation »

Intervention SUD

Le projet que vous présentez aujourd'hui nous rappelle cruellement que, du fait de l'expansion de l'agriculture intensive, l'humanité ne dépend plus que de 12 espèces végétales et 5 espèces animales pour couvrir les ¾ de ses besoins alimentaires. « Promouvoir et faciliter l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles est fondamental » a donc avancé le Directeur général de la FAO. Toujours selon la FAO, parmi les 8800 espèces historiques connues de bétail, 7 % d'entre elles ont disparu, 24 % sont menacées d'extinction et 59 % sont classifiées comme étant à risque en raison du manque de données sur elles. Au-delà de la priorité conférée aux filières françaises, dont le document fait clairement état, à quelle stratégie globale de sauvegarde de la biodiversité agricole ce projet répond-il donc ? De quel progrès génétique parle-t-on et sur quels traits ? Au-delà de la mise à disposition des données, quels accès seront possibles pour les tiers, notamment des pays en voie de développement, en termes d'analyse et d'exploitation, ou d'extension à d'autres espèces ? Pourquoi investir autant dans les espèces animales, et si peu dans les espèces végétales, en particulier les légumineuses ?

Vote : 0 contre, 4 abstentions (CGT+SUD) : projet adopté.

Trois points d'information

Présentation des documents de stratégie de sites et bilan des conventions UMR ou EUR signées : un catalogue à la Prévert des identifiants thématiques des Centres et des conventions locales signées (tutelles, écoles universitaires de recherche du PIA3) !

Présentation du projet de nouveau schéma pluriannuel de stratégie immobilière : Un objectif ciblé du SPSI est de réduire la proportion de bâtiments Inra classés « passables », « médiocres » ou « mauvais » en termes de vétusté. Problématique amiante à prendre en compte également car durcissement de la réglementation. La proportion du budget GER (gros entretien récurrent) est très faible au regard des budgets des OIP dont CPER (OIP = opérations immobilières programmées).

Intervention SUD :

Nous avons deux points de vigilance concernant la feuille de route SPSI présentée :

- *D'abord, sur le plan de la maîtrise de notre empreinte énergétique. En 2016, l'administration reconnaissait que le budget dévolu à l'entretien immobilier « ne permet pas de mettre en œuvre les mesures issues du Grenelle de l'environnement ». Nous ne pouvons que souscrire à la volonté de l'Institut de réduire la facture énergétique de ses bâtiments. Néanmoins, nous vous prévenons contre la tentation de faire des économies sur les processus de recherche eux-mêmes, comme suggéré dans le document. La modélisation ne pourra pas tout, si c'est la piste à laquelle vous pensez. Les UE et IE, entre autres infrastructures, sont celles qui ont le plus souffert ces dernières années des contraintes budgétaires sur l'entretien des bâtiments, et mériteraient au contraire un effort conséquent. L'isolation thermique des locaux anciens mériterait également des efforts, à l'instar de ce qu'on consenti les Villes pour rénover leurs logements sociaux.*
- *-Deuxièmement, nous vous alertons sur le paradoxe qui consiste à cibler une meilleure qualité de vie au travail, tout en préconisant une densification de l'occupation des locaux par un partage accru des espaces de travail et le recours au travail nomade. La stratégie immobilière impactera de toute évidence les conditions de travail, non seulement par la réduction des surfaces, mais aussi par la réorganisation des services. Là aussi, nous vous prévenons contre la tentation d'utiliser le télétravail ou le travail collaboratif comme variables d'ajustement, au risque de tuer dans l'œuf ce que ces mesures peuvent apporter de liberté aux collègues pour concilier vie professionnelle et vie personnelle. L'Inra doit, avant tout, améliorer les conditions de travail sur le lieu de travail.*

Bilan annuel des opérations réalisées dans le cadre de la délégation de pouvoir du CA au PDG

Intervention SUD pour demander que le CA, ou toute autre instance pertinente, reçoive également le bilan annuel des accords-cadres signés entre l'Inra et des partenaires privés ou publics.